

REUNION DE BUREAU

14 DECEMBRE 2023

A la demande du Président le bureau s'est réuni en visio-conférence vendredi 14 décembre à 20 heures.

Les participants : Jean Marc Ferrand, Catherine Le Brun, Pierre Le Glatin, Denis Charles, Marie Annick Corre, Martine Queffrinec, Bernard Jacquet, Françoise Nardon, Hubert Bonnefond pour la Commission Chemins.

Dans le cadre des affaires courantes liées à nos activités informatiques (CA du 2décembre) nous avons à valider des éléments de description des voies pour notre nouveau site internet.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Valider les voies Compostelle Bretagne dans notre futur site,
- 2 Valider la situation des tronçons ou variantes sur les voies : Abbaye de Beauport et voie des capitales,
- 3 Valider la gestion des tronçons de nos chemins.

Actualité :

Une question d'actualité est venue s'ajouter à l'ordre du jour : le problème, généré par IONOS, des envois en nombre de courriels. Ceux-ci sont bloqués par le serveur Ionos à partir de 200 courriels non personnalisé et 20 personnalisés. Ce qui oblige à tronçonner ces envois en un grand nombre d'expéditions.

Pour résoudre cette difficulté, il est nécessaire d'acheter un logiciel spécifique d'un coût d'environ 25 € par mois. Le Bureau a validé cette dépense nécessaire.

1 L'affichage des voies Compostelle Bretagne sur notre site

1.1 Notre site indiquera sur la carte générale, les 8 points de départ des Chemins Bretons :

Mont St Michel, Dinan, Abbaye de Beauport, Locquirec, Moguiriec, Pointe St Mathieu, Pont Croix et Lorient.

Locquirec et Moguiriec seront affichés comme deux points de départ distincts qui rejoignent Morlaix. Le site reprendra les départs et voies existants de l'ancien site.

1.2 Le bureau valide à l'unanimité l'absence de mention d'une voie supplémentaire sur la carte en Loire Atlantique. Cette voie qui longe la Loire au départ de Nantes et rejoint la côte atlantique est gérée par une autre association ; Les Haltes Pèlerines. En cas de demande d'informations, il faudra diriger les pèlerins sur le site des Haltes Pèlerines.

2 Les tronçons ou variantes : Abbaye de Beauport, Voie des Capitales

Lorsque l'on demande au nouveau site une trace GPX, celui-ci ne peut faire apparaître qu'une trace. En cas de variante existante, il faut décider quelle sera la trace principale. Le pèlerin pourra toujours télécharger l'édition de la variante. Les variantes seront toujours apparentes sur la carte de présentation de nos chemins.

2.1 Abbaye de Beauport :

Le trajet Malestroit-Redon se fait en 2 étapes : Malestroit-St Jacut les Pins/St Jacut les Pins- Redon soit 39 kilomètres ou en 2 ou 3 étapes : Malestroit-Rochefort en Terre/Rochefort en Terre - Redon via Saint Jacut les Pins soit 47 km.

Le Bureau a décidé à la majorité que la voie principale passera par Rochefort en Terre.

2.2 Voie des Capitales

A partir de Langon, on peut se rendre à Blain en 2 étapes : Langon-Marsac sur Don/Marsac sur Don – Blain soit 49 km ou en 3 étapes Langon-Redon/Redon-Guenroët/Guenroët-Blain pour 79 km.

La voie du Mont Saint Michel remonte de Clisson vers le Mont sans passer par Redon. Des aménagements (banc du pèlerin, statue, gîte...) ont été installés par les communes sur la partie Langon-Marsac sur Don/Marsac sur Don – Blain.

Le Bureau a décidé que la variante sera Langon-Redon.

3 La gestion des tronçons

Le bureau valide à l'unanimité que chaque délégation continue d'assurer la gestion du balisage de ses tronçons et les hébergements de son département comme c'est le cas actuellement.

Nous avons terminé la réunion à 21h15

Le Président
Jean Marc Ferrand

La Secrétaire
Catherine Le Brun